

2.B.2

Raccordements subventionnés à l'assainissement

L'accès à l'assainissement est l'un des besoins essentiels des populations, parce qu'il touche à un aspect essentiel de la santé publique et de la protection de l'environnement. Cet enjeu majeur est pleinement partagé par la SODECI.

En effet, dans le cadre de ses missions d'entretien des ouvrages et installations d'assainissement, la SODECI assure le raccordement des usagers sur le réseau public d'assainissement, conformément aux dispositions contractuelles la liant à l'Etat de Côte d'Ivoire.

L'entreprise a, pour ce faire, instruit plusieurs demandes de raccordement, à la suite d'un important projet d'extension de réseaux publics réalisé par l'Etat. Les coûts de raccordement au réseau d'assainissement supérieurs aux moyens financiers des bénéficiaires ont amené l'Etat à subventionner à 100% les branchements dans ces zones nouvellement assainies.

La SODECI a donc soumis un projet de raccordement de 3 000 foyers dans les quartiers suivants :

- Abobo 4 étages ;*
- Dokui-Djomi, Adjamé-Latin et ;*
- Treichville quartier Belle-ville.*



5 669 foyers
bénéficiaires de
raccordements gratuits au
réseau public d'eaux usées en
2017

Ce programme a connu un grand engouement et au total, ce sont 5 669 foyers qui ont bénéficié de raccordements gratuits au réseau public d'eaux usées.

Ces actions ont fortement amélioré les conditions sanitaires et le cadre de vie d'une population estimée à plus de 20 000 personnes, avec notamment comme conséquence :

Au plan environnemental :

- La réduction des débordements d'eaux usées ;*
- La protection de la nappe souterraine par la suppression des fosses septiques mal conçues ;*
- La réduction de la pollution du plan d'eau lagunaire.*

Au plan de l'exploitation :

- Augmentation de la redevance collectée contribuant à l'équilibre financier du secteur ;*
- Meilleur fonctionnement du réseau de collecte.*

Fort des résultats enregistrés et à l'image de ce qui se pratique en matière d'accès au service eau potable (branchements dits sociaux), l'Etat envisage d'étendre cette démarche à d'autres programmes d'assainissement. Un projet de raccordement de 10 000 ménages en cours d'étude par l'Office national de l'assainissement et du drainage (ONAD) pourrait bénéficier d'un appui de certains bailleurs de fonds.

Lancement
des travaux de
branchements
sociaux